

---

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

---

9 JANVIER 2015

---

## **PROJET DE DÉCRET**

**relatif aux implantations commerciales**

## **AMENDEMENT**

proposé par

M. Jeholet, Mme Dock, MM. Evrard et Dodrimont

# PROJET DE DÉCRET

## relatif aux implantations commerciales

### AMENDEMENT

Dans l'article 101 du projet de décret relatif aux implantations commerciales, il est inséré un paragraphe *4bis* est rédigé comme suit :

« §*4bis*. Un rapport de synthèse sur recours est conjointement rédigé par l'administration des implantations commerciales, par l'administration de l'aménagement du territoire et/ou par l'administration de l'environnement. Le contenu, les modalités et le suivi de ce rapport sont ceux inscrits aux articles 95 et suivants du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement. ».

### JUSTIFICATION

Afin d'aider l'autorité compétente sur le recours, il est proposé de mettre en place le mécanisme du rapport de synthèse sur recours à l'instar du rapport de synthèse sur recours en matière de permis unique.

Pour se faire, il est proposé de se calquer sur la procédure inscrite en la matière au sein du décret du 11 mars 1999.

P.-Y. JEHOLET

M. DOCK

Y. EVRARD

PH. DODRIMONT